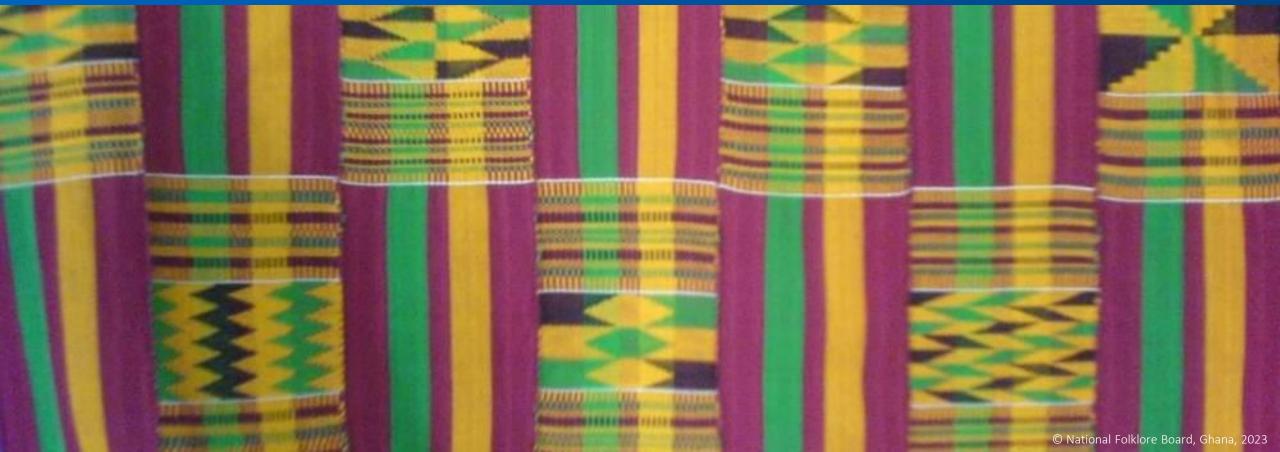


Aperçu des inventaires du patrimoine culturel immatériel en Afrique : une étude documentaire menée dans le cadre de la phase de mise en place du projet

Présentation par M. Léonce Ki, Secrétaire exécutif de l'Association pour la Sauvegarde des Masques



« Un voyage de mille lieues commence toujours par **un premier pas** » Lao Tseu

Et....

L'inventaire est le premier pas vers le voyage de la sauvegarde



© Daphne Bakker / Shutterstock.com



#### Fondements de l'inventaire



© Jeanne Vu Van

#### Article 11

Il appartient à chaque Etat partie :

- (a) de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire ;
- (b) parmi les mesures de sauvegarde visées à l'article 2, paragraphe 3, d'identifier et de définir les différents éléments du patrimoine culturel immatériel présents sur son territoire, avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes.



## Fondements de l'inventaire



© National Folklore Board, Ghana, 2023

#### Article 12 – Inventaires

- 1. Pour assurer l'identification en vue de sauvegarde, chaque État partie dresse, de façon adaptée à sa situation, un ou plusieurs inventaires du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire. Ces inventaires font l'objet d'une mise à jour régulière.
- 2. Chaque État partie, lorsqu'il présente périodiquement son rapport au Comité, conformément à l'article 29, fournit des informations pertinentes concernant ces inventaires.



# Méthodologie

- 44 rapports périodiques
- 25 inventaires issus de candidatures des cycles 2024 et 2025
- Rapports d'assistance financière de 11 pays
- Textes juridiques
- Enquêtes orales



© Ministry of Rural Development and Preservation of National Culture and Heritage, Zimbabwe, 2017





#### Caractérisation des inventaires: de l'absence d'inventaires

5 pays sur 44 ont mentionné dans leurs rapports périodiques, ne pas disposer d'un inventaire.

#### Cet état pourrait traduire deux situations:

- 1. l'insuffisante collaboration entre les différents acteurs;
- et le problème de capitalisation des données.

#### ... et suscite trois questions:

- 1. Le ministère en charge de la culture est-il le seul acteur susceptible de dresser un inventaire?
- 2. Quid des ministères en charge de la santé, de la recherche, de l'enseignement supérieur par exemple?
- 3. Quid des résultats études d'impact?



© Victor Makashi, Department of Arts and Culture, Zambia, 2017





#### Caractérisations des inventaires: de l'accessibilité des inventaires

Les États parties sont libres de définir les principes de classification de leurs inventaires. Ces systèmes de classification, qui devraient pouvoir être aisément compris par des personnes ne disposant pas d'une formation universitaire spécialisée, contribueront à rendre l'inventaire le plus accessible possible par les communautés concernées et le grand public.

Or...



© Mr Johnny Volcere, Seychelles, 2013





## Caractérisations des inventaires: de l'accessibilité des inventaires



#### ...En cette heure du numérique

- 1. Peu de sites web pour rendre accessibles les inventaires
- 2. Et même lorsqu'ils en existent
  - Certains sont non fonctionnels;
  - Voire inaccessibles
- 3. Quelques bons exemples
  - Google drive
  - UNESCO



# Caractérisations des inventaires: de la mise à jour

- 5 pays à ce jour, ne disposent pas encore d'inventaire ;
- 3 pays ont un inventaire d'au moins 10 ans d'âge;
- 5 pays ont un inventaire de plus de 5 ans d'âge;
- les 31 autres restants ont un inventaire d'au plus 5 ans;

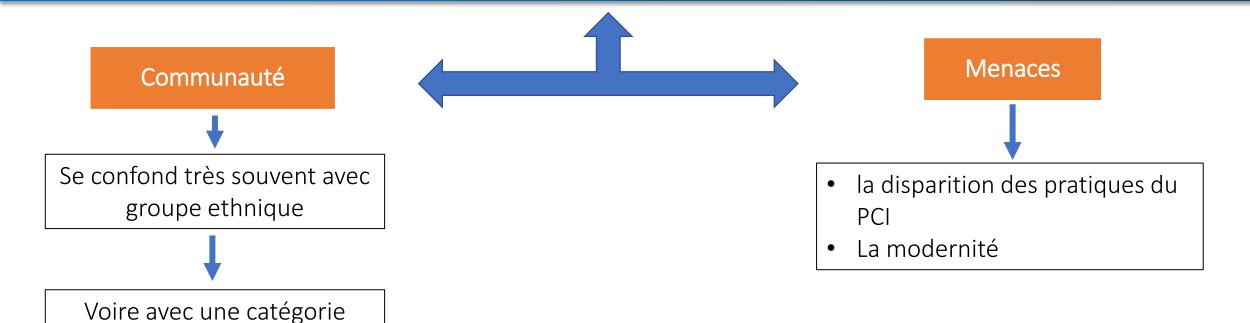
Tous les pays n'ont pas défini la périodicité de mise à jour de leurs inventaires.



© Augusto Brázio and Ministry of Cultue and Creative Industries, Cabo Verde, 2018



#### Caractérisations des inventaires: défis liés à l'identification



A propos d'un élément sur le mariage, un Etat-partie dit par exemple que l'élément est mis en œuvre exclusivement par les femmes alors que l'élément consiste à offrir un cadeau au gendre

socio-professionnelle ou un

genre

La disparition est une conséquence d'une menace et non une menace. Pour ce qui concerne la modernité, un patrimoine culturel immatériel ne vit pas hors du temps actuel.



# Caractérisations des inventaires: de la quête de l'authenticité



© Ministry of Youth, National Service, Sport & Culture of Namibia, 2012

Des Etats-parties identifient l'authenticité comme une des aunes de l'inventaire ou du patrimoine culturel immatériel.

Or

La note d'orientation (38) rappelle que les critères qui mettent l'accent sur des éléments du patrimoine culturel immatériel ayant une valeur, une histoire, une authenticité, une dimension ou une étendue exceptionnelles sont contraires à l'esprit de la Convention.





# Caractérisations des inventaires: de la preuve de l'inventaire

La motivation d'inscription d'un élément par le Comité peut être formulée sur la base de la conformité de la candidature aux articles 11 et 12 de la Convention.

Toutefois, certaines preuves de l'inclusion à l'inventaire se résument parfois à de simplistes tableaux, sans signatures ni information de la provenance.

Dans certains cas, c'est une fiche d'inventaire de l'élément, alors que documentation ne signifie pas forcément inscription à l'inventaire.





# Caractérisations des inventaires: de la structuration du contenu des fiches d'inventaire



© Philippe Bordas / UNESCO

Les fiches d'inventaire qui accompagnent les candidatures sont différemment structurées. Au titre de la Convention, il n'existe aucun modèle ou formulaire unique d'inventaire.

Un des caractères primordiaux de l'inventaire est également sa flexibilité.

Néanmoins, une ossature unique des fiches d'inventaire pourrait faciliter l'exploitation des données en plus de pallier d'éventuelles omissions.



#### Conclusion

#### Ressources utiles:



Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel :

 https://ich.unesco.org/doc/src/ICH-Directives op%C3%A9rationnelles-10.GA FR.pdf

Note d'orientation pour la réalisation d'inventaires du patrimoine culturel immatériel :

• <a href="https://ich.unesco.org/doc/src/50279-FR.pdf">https://ich.unesco.org/doc/src/50279-FR.pdf</a>

